# Le comité de thèse

Pour chaque doctorant, la commission des thèses désigne, sur proposition de l'encadrant, un comité de thèse constituée de trois membres ayant qualité pour diriger des thèses dans la spécialité. Ce comité est présidé par l'encadrant et renferme un enseignant chercheur permanent de l'établissement et un membre étranger à la structure de recherche qui accueille le doctorant (si elle existe).

Le comité de thèse est chargé sous l'autorité de la commission des thèses d'étudier et approuver le document de synthèse préparé par le doctorant, d'étudier et approuver le projet de recherche et les problèmes préliminaires et méthodologiques qui y sont inclus. Il rédige un rapport annuel sur l'avancement de la recherche du doctorant concerné.

Le doctorant prépare à la fin de la première année de doctorat un projet de recherche. Si le projet est approuvé par le comité de thèse puis par la commission des thèses, il sera enregistré et publié dans le fichier des thèses. Le doctorant garde le bénéfice de l'enregistrement dudit sujet en son nom durant toute la période de préparation de son doctorat.

Université de Manouba

République Tunisienne
Ministère de l'enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Institut Supérieur de
Biotechnologie de Sidi Thabet

**S**ciences et **T**echnologies de
l'**I**nformatique, des **Co**mmunications
du **D**esign et de l'**E**nvironnement

# Proposition d'un comité de thèse

## Doctorant

Nom et prénom : ……

Tél. : ……

E-mail : …….

Date de la première inscription : …….

Sujet de la thèse : ……

……

……

Structure d'accueil : ……..

**Comité de thèse**

| | Encadrant de thèse (Président) | Spécialiste matière | Membre extérieur a la structure d'accueil |
|---|---|---|---|
| Nom | | | |
| Prénom | | | |
| Grade | | | |
| Etablissement | | | |
| Tel/fax | | | |
| e-mail | | | |

**Signature de l'encadrant de thèse**

**Avis de la Commission des Thèses**